

ALLEMAGNE DIPLOMATIE

FRANCE ALLEMAGNE

CONSTRUIRE L'EUROPE

SOMMAIRE

PARTIE I

L'EUROPE SE FERA PAR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES. **05 - 16**

LA DÉCLARATION SCHUMAN .06

DU RAPPROCHEMENT À LA RÉCONCILIATION .07

LE TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE .08

LE « COUPLE » FRANCO-ALLEMAND .09

UN EMBRYON D'EUROPE .10

L'EURO .11

LA « MÉTHODE » FRANCO-ALLEMANDE .12

UNITÉ ALLEMANDE ET UNITÉ EUROPÉENNE .13

GÉNÉRATION OFAJ, GÉNÉRATION ERASMUS .14

L'EUROPE DE LA PAIX .15

LES PARADOXES D'UNE RÉUSSITE .16

PARTIE II

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE DANS L'EUROPE D'AUJOURD'HUI **17 - 29**

LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE .18

DE NOUVEAUX OUTILS .19

DES ESPACES COMMUNS .20

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE .21

L'EUROPE, HORIZON DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE .22

LA DÉFENSE EUROPÉENNE .23

UNE VISION STRATÉGIQUE .24

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS .25

LA SOLIDARITÉ EN ACTION .26

L'AVENIR ENTRE VOS MAINS .27

QUELLES PERSPECTIVES ? .28

CONCLUSION .29

INTRODUCTION

EN 2012, L'UNION EUROPÉENNE A REÇU LE PRIX NOBEL DE LA PAIX.

C'était le couronnement d'une aventure inédite. Après la Seconde Guerre mondiale, des États ont décidé de mettre en commun des pans de leur souveraineté au nom de buts partagés : paix, liberté, droit, prospérité.

Mais pour construire l'Europe main dans la main, au lieu de la détruire l'arme au poing, il fallait un tournant : la réconciliation entre la France et l'Allemagne.

La coopération franco-allemande est ainsi, depuis l'origine, le principal moteur de la construction européenne.

L'ambition est gravée dans le traité de l'Élysée (1963), qui affirme que l'« Europe unie » est « le but des deux peuples ». Avec le traité d'Aix-la-Chapelle (2019), elle atteint un nouveau stade, et vise une « Union européenne unie, efficace, souveraine et forte ».

Le reste est affaire de liens humains, de dialogue, de volonté, de pragmatisme et parfois d'idéal. Une histoire passionnante. Cette exposition vous propose de la découvrir.



L'EUROPE SE FERA PAR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES.

Robert Schuman

D'OÙ VIENT « L'EUROPE » ?

Notre continent porte le nom d'une princesse phénicienne enlevée par Zeus, déguisé en taureau blanc. Il puise ses racines culturelles dans l'Antiquité gréco-romaine. Au Moyen-Âge, la chrétienté contribue à l'unité de sa civilisation. Le terme « Europe » apparaît à la Renaissance et se répand au XVIII^e siècle.

L'idée de fédérer ses États morcelés et rivaux émerge dans les projets de paix universelle des penseurs des Lumières (Leibniz, Kant). En réaction, les romantiques ravivent le mythe d'une Europe des patries, unifiée par la foi. L'Allemagne du XIX^e siècle voit les deux idéaux cohabiter. En France, Victor Hugo parle d'« États-Unis d'Europe » (1849). Mais le nationalisme sème la guerre.

Après la Première Guerre mondiale, des intellectuels et des hommes politiques relancent l'idée d'unir l'Europe dans la paix. Les ministres Aristide Briand et Gustav Stresemann entreprennent un rapprochement franco-allemand à travers les accords de Locarno (1925). Briand présente même un projet d'« Union fédérale européenne » (1930). Mais cet esprit de conciliation ne survit pas à ses initiateurs.

Il en ira autrement après la Seconde Guerre mondiale...

LA DÉCLARATION SCHUMAN

L'EUROPE, UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN

UNE ÈRE NOUVELLE S'OUVRE POUR L'EUROPE LE 9 MAI 1950.

Ce jour-là, le chef de la diplomatie française prend une initiative d'une incroyable audace. Cinq ans après la fin de la guerre, Robert Schuman propose de mettre en commun les productions française et allemande de charbon et d'acier.

Il veut rendre « toute guerre entre la France et l'Allemagne non seulement impensable, mais matériellement impossible ».

Il veut aussi poser la première pierre d'une « Fédération européenne ».

Le 18 avril 1951 naît la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Elle associe la France, l'Allemagne, l'Italie et les pays du Benelux.

Le coup de génie de Schuman inaugure la construction européenne. Les États comprennent que créer un étage de coopération « supranational » résout certains problèmes.

Le 25 mars 1957, l'« Europe des Six » fait un pas de plus. Les traités de Rome créent la Communauté économique européenne (CEE), ancêtre de l'Union européenne, et Euratom.



« L'EUROPE NE SE FERA PAS D'UN COUP, NI DANS UNE CONSTRUCTION D'ENSEMBLE : ELLE SE FERA PAR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES CRÉANT D'ABORD UNE SOLIDARITÉ DE FAIT. »

Robert Schuman, 9 mai 1950

PRINCIPE « GAGNANT-GAGNANT »

Robert Schuman adopte une démarche que l'on dirait aujourd'hui « gagnant-gagnant ». Grâce à la CECA, la France obtient l'accès et le contrôle de la production de charbon de la Ruhr. Et la République fédérale, encore sous statut d'occupation, fait un pas vers l'égalité de droit. Cette réciprocité sera à la base de nombreux compromis franco-allemands en Europe.



LA DÉCLARATION COMPLÈTE



ROBERT SCHUMAN ET JEAN MONNET

Lorrain d'origine, bilingue et biculturel, Robert Schuman (1886-1963) sait que l'Allemagne et la France sont le cœur d'une Europe en paix. Avec pragmatisme, il cherche « un système dans lequel nous n'engagerions pas seulement nos paroles, mais nos intérêts ». Fait important, il sait le très européen chancelier fédéral Konrad Adenauer dans les mêmes dispositions. Il saisit un projet que lui soumet Jean Monnet (1888-1979), commissaire général au Plan, et en endosse la responsabilité.

(De g. à dr. : Walter Hallstein, secrétaire d'État, Konrad Adenauer, chancelier fédéral, Herbert Blankenhorn, diplomate, conseiller du chancelier, Jean Monnet, commissaire au Plan, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères).



DU RAPPROCHEMENT À LA RÉCONCILIATION

UNE HISTOIRE DE FEMMES ET D'HOMMES

COMMENT SCELLER UN RAPPROCHEMENT DURABLE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ?

L'idée avait germé dans les années 1920. Mais, cantonnée aux sphères intellectuelles et politiques, elle était restée sans lendemain. Après 1945, elle renaît à la base de la société.

Les pionniers ne sont qu'une poignée : intellectuels, fonctionnaires, syndicalistes, hommes d'Église, animateurs de jeunes. Beaucoup sont issus des milieux catholiques, protestants, et de la Résistance. Certains sont d'anciens prisonniers de guerre ou des rescapés des camps nazis.

Dès 1945 et tout au long des années 1950, ils travaillent à rapprocher Allemands et Français. Rencontres, premiers jumelages : ils n'ont pas d'impact politique direct. Mais ils contribuent à faire évoluer les mentalités. Ils préparent le terrain à l'action politique.

À partir de 1958, une autre rencontre personnelle sera essentielle : celle du général de Gaulle et du chancelier Konrad Adenauer. Elle scelle la réconciliation sur les plans politique et symbolique. La France et l'Allemagne veulent désormais construire l'avenir ensemble.



« PLUS NOS ENNEMIS AVAIENT TERNI LA FIGURE HUMAINE, PLUS NOUS SOMMES TENUS À LA RESPECTER EN EUX, ET MÊME À L'EMBEILLIR. [...] L'ALLEMAGNE DE DEMAIN SERA LA MESURE DE NOS MÉRITES. »

Extrait d'un article célèbre, paru dans la revue *Esprit* en octobre 1945. Rescapé du camp de Dachau, Joseph Rovin, historien, journaliste, résistant et pionnier du rapprochement franco-allemand, y appelle la France à cesser sa politique d'occupation dure en Allemagne.



CHARLES DE GAULLE ET KONRAD ADENAUER

Simplicité, respect mutuel, culture et convictions communes : en 1958, « deux hommes se rencontrent et à travers eux, deux pays », a écrit Hermann Kusterer, leur interprète. À partir de 1962, de Gaulle et Adenauer multiplient les gestes symboliques de réconciliation : messe in the cathédrale de Reims, visites officielles dans le pays voisin. De Gaulle invite le « grand peuple » allemand à construire l'amitié franco-allemande et l'avenir de l'Europe.



L'INVENTION DU JUMELAGE

« Qui ose encore nier la nécessité d'un rapprochement ? Se regarder toujours [...] le doigt sur la détente du fusil, prêts à mettre le feu au monde, n'est pas une existence raisonnable pour deux peuples. » [...] « On ne construit rien sur la haine. »

Lucien Tharradin, maire de Montbéliard
En 1950, les villes de Montbéliard et Ludwigsbourg créent le premier jumelage franco-allemand.



EN SAVOIR PLUS

LE TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

LA CONCERTATION À TOUS LES ÉTAGES

LE 22 JANVIER 1963,
LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET LE
CHANCELIER KONRAD ADENAUER
SIGNENT LE TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE.

Ils en soulignent la portée dans une déclaration : la réconciliation entre la France et l'Allemagne représente « un événement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples ».

De surcroît, « un renforcement de la coopération [franco-allemande] constitue une étape indispensable sur la voie d'une Europe unie, qui est le but des deux peuples ».

Le traité crée un mécanisme consultatif, avec des réunions régulières à tous les échelons politiques.

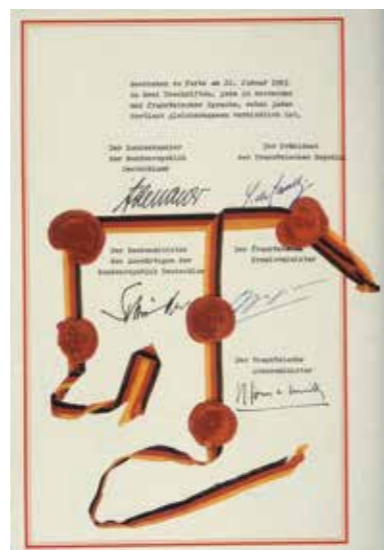
Il comporte trois chapitres : affaires étrangères, défense, éducation et jeunesse. Il donne aussi un rôle central à la jeunesse par le biais des échanges.

Au fil des années, le traité de l'Élysée va devenir la clef de voûte de la coopération franco-allemande. Il sera un catalyseur majeur du processus d'intégration européenne.



LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer se donnent l'accolade après la signature du traité dans le salon Murat, au Palais de l'Élysée, le 22 janvier 1963.



AU-DELÀ DU SYMBOLE

Aboutissement du processus de réconciliation franco-allemande, le traité de l'Élysée est aussi le produit de circonstances et d'intérêts. Du côté allemand, la construction du mur de Berlin, en 1961, a révélé la fragilité de la protection américaine et renforcé la volonté d'alliance avec la France. Du côté français, l'échec du projet gaulliste d'union politique de l'Europe (plan Fouchet, 1962) pousse à accomplir avec la seule Allemagne ce qui n'a pas été possible à six.

LE « COUPLE » FRANCO-ALLEMAND

UN MOTEUR POUR L'EUROPE

LE TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
INSTAURE UN DIALOGUE RÉGULIER
ENTRE LES DIRIGEANTS FRANÇAIS ET
ALLEMANDS.

Ils apprennent à se connaître, à se comprendre et à anticiper le point de vue de l'autre.

À partir des années 1970, les atomes crochus sont si forts qu'on parle de « couple » (en France) ou de « tandem » (en Allemagne).

De 1974 à 1981, le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt cultivent tous deux un style jeune et moderne. Ces deux fervents Européens se sont connus comme ministres des Finances. Ils resteront toujours amis. Ils partagent la même vision des problèmes du monde. Ils élaborent des solutions qui débouchent sur des avancées européennes.

Le « moteur » franco-allemand est né.

Il tourne à plein régime de 1982 à 1995. Le président Mitterrand et le chancelier Kohl, liés par l'expérience de la guerre, veulent bâtir l'Europe de la paix. Les avancées européennes se multiplient.

Leurs successeurs prolongeront cet héritage.

LES « COUPLES » FRANCO-ALLEMANDS



EMMANUEL MACRON
& OLAF SCHOLZ
(DEPUIS 2021)



EMMANUEL MACRON
& ANGELA MERKEL
(2017-2021)

FRANÇOIS HOLLANDE
& ANGELA MERKEL
(2012-2017)



NICOLAS SARKOZY
& ANGELA MERKEL
(2007-2012)

JACQUES CHIRAC
& GERHARD SCHRÖDER
(1998-2005)



FRANÇOIS MITTERRAND
& HELMUT KOHL
(1982-1995)

VALÉRY GISCARD D'ESTAING
& HELMUT SCHMIDT
(1974-1981)

LE CONTENU DU TRAITÉ

Le principal apport du traité est la création d'un mécanisme de consultations régulières

- des chefs d'État et de gouvernement au moins deux fois par an ;
- des ministres des Affaires étrangères au moins tous les trois mois ;
- des hauts fonctionnaires des deux ministères des Affaires étrangères chargés des affaires politiques, économiques et culturelles chaque mois ;
- des ministres de la Défense au moins une fois tous les trois mois, ainsi que des ministres de l'Éducation et des responsables de la politique culturelle ;
- des chefs d'état-major des armées au moins une fois tous les deux mois ;
- des responsables de la politique de la jeunesse et de la famille au moins une fois tous les deux mois.



EN SAVOIR PLUS

UN EMBRYON D'EUROPE

AU CŒUR D'UN ESPACE SANS FRONTIÈRES

PREMIÈRES ÉCONOMIES DE L'UNION EUROPÉENNE,

L'Allemagne et la France représentent ensemble plus de 40 % de son produit intérieur brut (PIB) et près de la moitié de celui de la zone euro. Elles sont la locomotive de l'intégration économique.

Dès les années 1960, elles deviennent le noyau de coopérations industrielles qui fonctionnent comme des embryons d'Europe, telles qu'Airbus ou l'Agence spatiale européenne (ESA).

Dans les années 1980 et 1990, le chancelier Kohl et le président Mitterrand donnent un nouvel élan à la construction européenne, en étroite concertation avec le président de la Commission européenne, Jacques Delors.

Leurs efforts aboutissent à la signature de l'Acte unique (1986). Ce traité ambitieux élargit les compétences communautaires et permet l'achèvement du marché intérieur.

Il débouche le 1er janvier 1993 sur la création du marché unique européen et sur l'abolition des frontières intérieures.



AIRBUS

Le consortium industriel Airbus Industrie, né en 1970, était à l'origine franco-allemand, avant de s'ouvrir aux Espagnols (1971). Le groupe Airbus est aujourd'hui un géant mondial de la construction d'avions de ligne, d'hélicoptères, d'avions militaires ainsi que, via des co-entreprises, de satellites, de sondes spatiales, de lanceurs (Ariane) et de missiles.



LE MARCHÉ UNIQUE

Le marché intérieur de l'Union européenne, ou marché unique, assure la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux au sein d'un même espace économique.

L'EURO

UNE MONNAIE POUR L'EUROPE

DES FONDATIONS, POSÉES DANS LES ANNÉES 1970, À AUJOURD'HUI, L'EURO EST EN GRANDE PARTIE UN ENFANT DU TANDEM FRANCO-ALLEMAND.

Sa naissance a été actée par le traité de Maastricht (1992). Il a vu le jour en 1999, un an après la fondation de la Banque centrale européenne, à Francfort. Il est devenu une réalité tangible sous forme de pièces et de billets le 1^{er} janvier 2002.

L'euro est aujourd'hui la monnaie de plus de 340 millions d'Européens dans 20 pays. Il incarne la stabilité et la prospérité : il facilite les échanges commerciaux en supprimant les problèmes de conversion et de parité. Il s'est, par ailleurs, imposé comme une monnaie de réserve de premier plan.

De 2010 à 2012, la crise des dettes souveraines a toutefois contraint les dirigeants européens à consolider l'édifice de l'Union économique et monétaire (UEM). Le tandem franco-allemand a été en première ligne pour proposer à ses partenaires des réformes (« Sixpack ») renforçant le Pacte de stabilité et de croissance.

AVANT L'EURO

La genèse de l'euro est liée aux réflexions visant à limiter les inconvénients du flottement des monnaies après 1971. L'idée est d'établir un système de changes fixes entre pays européens pour réduire le recours aux dévaluations. La France et l'Allemagne lancent la création du Serpent monétaire (1972), puis du Système monétaire européen (1979), qui est doté d'une unité de compte européenne : l'ECU (European Currency Unit). L'idée d'une monnaie commune chemine et trouve son aboutissement au lendemain de la Réunification allemande.

L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE AU CHEVET DE L'EURO

De 2010 à 2012, l'Europe surmonte la crise des dettes souveraines grâce à l'étroite concertation entre la chancelière Angela Merkel et les présidents Nicolas Sarkozy, puis François Hollande. Leurs propositions communes créent des instruments pour consolider la zone euro : Mécanisme européen de stabilité financière, Semestre européen pour coordonner les politiques économiques nationales, Union bancaire.



LA « MÉTHODE » FRANCO-ALLEMANDE

DES COMPROMIS FÉDÉRATEURS

LA CONCERTATION FRANCO-ALLEMANDE EST UNE FORCE DE PROPOSITION ESSENTIELLE

pour l'intégration européenne. Elle est permanente, sur tous les sujets. Elle s'enracine dans la conscience d'une responsabilité commune pour l'Europe liée à l'histoire, la géographie, la démographie et l'économie.

Avant chaque échéance européenne, les dirigeants allemands et français recherchent des positions communes. Les différences importantes qui existent entre les deux pays sur les plans politique, économique et social les conduisent souvent à aborder les problèmes sous des angles différents. Mais là réside la force de la synthèse franco-allemande : une fois trouvée, elle est suffisamment ouverte pour fédérer 27 États aux intérêts et aux cultures contrastés.

Tous les grands chantiers européens ont été lancés sur la base d'une proposition ou d'un compromis franco-allemand : l'euro, la création de l'Union européenne (UE), l'élargissement à l'Est, la réforme des institutions, le renforcement de la voix de l'UE sur la scène internationale à travers le Service européen pour l'action extérieure, les grands axes de la politique climatique européenne, etc.



POSITIONS COMMUNES

Au XXI^e siècle, la France et l'Allemagne défendent de plus en plus de positions communes sur la scène internationale. En 2003, Jacques Chirac et Gerhard Schröder affichent leur refus commun de s'engager dans la guerre en Irak. Fait inédit, le président français parle au nom de l'Allemagne lors d'un Conseil européen. Le chancelier Schröder fait de même au nom de la France aux Nations unies.

« Le fait que la France et l'Allemagne aient des visions différentes de la finalité européenne, ainsi que des intérêts divergents en matière d'intégration, est plus un atout qu'un handicap pour leur coopération. Grâce à leurs différences, elles parviennent souvent en effet à représenter les positions d'un grand nombre de pays membres de l'Union européenne. Cependant, [...] il est essentiel que les dirigeants des deux pays aient la volonté de les dépasser. En outre, le leadership franco-allemand ne peut être effectif que si la France et l'Allemagne, dans leurs positions de départ, sont en même temps représentatives de celles des autres pays de l'Union. »

Cécile Calla, Claire Demesmay,
Que reste-t-il du couple franco-allemand ?
La Documentation Française, 2013



« COMME DES ROUAGES »...

« Dans les années 1980, les relations bilatérales ont été tout particulièrement imbriquées dans le niveau européen. (...) Les intérêts nationaux n'avaient pas disparu. Il fallait en quelque sorte qu'ils s'accrochent et s'entraînent comme des rouages afin que le moteur franco-allemand fonctionne. »

« Cette belle histoire de solidarité est donc également une histoire d'intérêts bien compris. Il me semble important de le rappeler car, sinon, domine une vision naïve du fameux couple franco-allemand, nourrie par le discours mémoriel de la réconciliation. Il produit une illusion d'harmonie naturelle et donc une déception réitérée. Les médias en sont pleins et ils construisent sans cesse de faux psychodrames. »

Hélène Miard-Delacroix, historienne,
Hélène Miard-Delacroix, Andreas Wirsching,
Ennemis héréditaires ? Un dialogue franco-allemand

UNITÉ ALLEMANDE ET UNITÉ EUROPÉENNE

LES DEUX FACES D'UNE MÊME MÉDAILLE



« L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE ET L'UNITÉ
DE L'EUROPE SONT LES DEUX FACES
D'UNE MÊME MÉDAILLE ».

Helmut Kohl
Chancelier allemand (1982-1998)



L'EUROPE, HORIZON
DE L'APRÈS-RÉUNIFICATION

« Quoi qu'il en fût, le couple franco-allemand tenait bon. Le Chancelier et moi avions des vues semblables sur la construction de l'Europe et considérons cette ambition comme la pierre angulaire de notre action. »

François Mitterrand
« De l'Allemagne. De la France », 1996

LE 9 NOVEMBRE 1989, LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

ouvre une nouvelle ère géopolitique. Le conflit Est-Ouest s'achève. Un monde multipolaire émerge.

Le président français, François Mitterrand, apporte son soutien à la réunification allemande, qui se réalise le 3 octobre 1990. L'opinion française également, même si une partie des médias est circonspecte.

La réunification modifie les équilibres économique, démographique et politique au sein du couple franco-allemand. Géographiquement, l'Allemagne se décale vers le centre de l'Europe.

À ce nouveau défi, Paris et Bonn apportent une réponse commune. Ils décident de mener de front la réunification du continent et l'approfondissement de l'intégration européenne.

L'Europe fait un bond en avant dans le cadre du traité de Maastricht (1992). Il crée l'Union européenne (UE), remanie en profondeur les institutions et instaure une Union économique et monétaire (UEM) dotée d'une monnaie unique.

LE TRIANGLE DE WEIMAR

Né au lendemain de la chute du Rideau de fer, en 1991, le Triangle de Weimar symbolise la réconciliation de l'Allemagne avec ses voisins européens à l'est comme à l'ouest. Il est le fruit d'une initiative commune des ministres des Affaires étrangères allemand, français et polonais, Hans-Dietrich Genscher, Roland Dumas et Krzysztof Skubiszewski. Il vise à renforcer le dialogue entre les trois pays, non seulement entre les responsables politiques, mais aussi entre les sociétés civiles.



GÉNÉRATION OFAJ, GÉNÉRATION ERASMUS

L'EUROPE PAR ET POUR LES JEUNES

S'IL EST UNE RÉALISATION
QUI INCARNE L'EUROPE,
C'EST LE PROGRAMME ERASMUS.

Depuis 1987, il a ouvert les portes du continent à plus de 12 millions d'étudiants, d'apprentis et de jeunes professionnels. Les Français et les Allemands sont les plus nombreux.

Un hasard ? Sans doute pas. Les échanges de jeunes ont été au fondement du rapprochement franco-allemand : il fallait que les jeunes générations, vierges de l'expérience des guerres, s'investissent dans des activités communes et apprennent à se connaître pour inventer de nouvelles relations.

Le pivot de ces échanges est l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Né en 1963 du traité de l'Élysée, il crée des outils innovants pour les rencontres de jeunes de 3 à 30 ans. Actif, inventif et ouvert à des pays tiers, il fait des émules dans le monde.

De cet élan sont aussi nés l'Abibac (délivrance simultanée du bac français et de l'Abitur allemand, 1994) et cinq lycées franco-allemands à Buc, Strasbourg, Fribourg-en-Brigau, Sarrebruck et Hambourg.

Enfin, l'Université franco-allemande (UFA) forme des diplômés très recherchés.



L'OFAJ

Institution phare de la coopération franco-allemande, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a permis à 9,5 millions de jeunes de participer à 382 000 échanges depuis 1963. Il subventionne plus de 8000 échanges par an pour 190 000 participants, en coopération avec plus de 2450 partenaires et porteurs de projets. Les programmes avec des pays tiers contribuent à l'apprentissage interculturel, et donc à la construction européenne.

LE « MEGA »

Créé en 2005, le « Master Européen de Gouvernance et d'Administration » (MEGA) accueille des cadres des fonctions publiques française et allemande, des agents d'autres pays européens et des cadres du secteur privé. Il forme aux méthodes de gouvernance moderne dans le cadre de la coopération européenne et internationale.



L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Des sciences de l'ingénieur aux sciences humaines, à la gestion et au droit, l'UFA propose 189 cursus intégrés franco-allemands bi- ou trinationaux. Créée en 1997, elle compte 6300 étudiants dans 213 établissements. Les diplômés, reconnus dans les deux pays, sont très prisés sur le marché du travail européen.



EN SAVOIR PLUS

L'EUROPE DE LA PAIX

UNE RÉALISATION HISTORIQUE



LA PAIX ET SA CONSOLIDATION PAR L'INTÉGRATION EUROPÉENNE RESTENT L'ŒUVRE MAJEURE DU TANDEM FRANCO-ALLEMAND.

75 ans d'inimitié « héréditaire » (la Guerre franco-allemande de 1870 et les deux Guerres mondiales) avaient fait 70 millions de morts, dont 13 millions en France et en Allemagne.

Le courage et la clairvoyance qui ont conduit à la décision de briser ce cercle vicieux ont modifié le cours de l'histoire.

Aujourd'hui, le pays voisin n'est plus vu comme un étranger, mais comme un ami. Ou au moins comme un partenaire avec lequel construire un avenir commun sur la base de valeurs partagées.

Une riche symbolique de commémoration perpétue cet héritage.

La création d'une Brigade franco-allemande (1989) ou celle d'une formation navale temporaire, la force navale franco-allemande (1992), embryons d'une défense européenne, montrent que la France et l'Allemagne connaissent leur responsabilité pour la paix en Europe.

Mais il revient à chaque génération de reprendre le flambeau.

Gare à l'ennui ou à l'indifférence ! Ou pire : à une dangereuse « illusion de la proximité » qui conduirait à ignorer nos différences.

LE MANUEL D'HISTOIRE FRANCO-ALLEMAND

Ses trois tomes (2^{de}, 1^{re}, Terminale), parus entre 2006 et 2011, déclinent les programmes scolaires. Mais ils invitent les élèves à se forger une conscience historique qui dépasse les ceillères nationales. L'histoire unit les Allemands et les Français au lieu de les diviser.

91%

DES FRANÇAIS ONT
UNE BONNE IMAGE
DE L'ALLEMAGNE.

Ils la voient comme un pays
partenaire (56%), ami (36%),
de confiance (27%)
et solidaire (22%).

(Sondage IFOP pour l'ambassade
d'Allemagne en France, novembre
2020)

84%

DES ALLEMANDS ONT
CONFIANCE EN LA FRANCE.

C'est le partenaire qui leur
inspire le plus confiance

(Sondage infratest dimap pour
la chaîne ARD, novembre 2022)

LES PARADOXES D'UNE RÉUSSITE

L'EUROPE EN PANNE DE LOCOMOTIVE ?

EN 2013,
L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE
CÉLÈBRENT LE 50^E ANNIVERSAIRE
DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE.

Le bilan est flatteur : un partenariat dense dans tous les domaines, un « réflexe » de concertation efficace, des liens vivants entre les peuples. Et une Union européenne (UE) qui s'affirme sur la scène internationale.

Toutefois, depuis la fin des années 1990, le moteur franco-allemand semble tourner au ralenti.

Des craintes, des tensions, des divergences de vue voire d'intérêts rendent plus difficile l'élaboration de compromis. Et tous les malentendus n'ont pas disparu.

Ces « pannes » vont jusqu'à bloquer l'Europe lors de la négociation du traité de Nice (2000) sur le fonctionnement de l'Europe élargie.

De leur côté, d'autres pays de l'UE critiquent parfois le rôle jugé trop « dominant » du tandem Paris-Berlin.

Cependant, la concertation finit presque toujours par l'emporter. L'intégration européenne se poursuit.

Mais un constat s'impose plus que jamais : sans locomotive franco-allemande, l'Europe n'avance pas.



LE « RÉFLEXE » FRANCO-ALLEMAND

Les antagonismes franco-allemands ont rarement semblé aussi profonds qu'à la fin des années 1990, lors de la négociation du traité de Nice. Le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder ont trouvé une solution par le haut : la mise en chantier d'un projet de Constitution européenne, suivie d'une relance spectaculaire de la coopération bilatérale lors du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée.



LA CRISE DES DETTES SOUVERAINES

Enracinées dans des traditions économiques différentes, l'Allemagne et la France ont abordé la crise des dettes souveraines européennes (2010-2012) avec des positions de départ souvent inconciliables. Mais de sommet de crise en réunion d'urgence, le président Nicolas Sarkozy et la chancelière Angela Merkel ont su trouver une synthèse pour aboutir à des propositions communes.

UN NOUVEL ÉLAN

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE DANS L'EUROPE D'AUJOURD'HUI

LE DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE PLACE L'EUROPE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS.

La montée de l'euroscepticisme inquiète. En 2005, les électeurs français et néerlandais rejettent le projet de Constitution européenne. En 2016, la Grande-Bretagne choisit le « Brexit », créant pour l'Europe une situation inédite.

Des certitudes sont ébranlées. L'élection de Donald Trump aux États-Unis pèse sur la relation transatlantique et affaiblit le multilatéralisme, alors que les défis se mondialisent.

Le populisme et le nationalisme gagnent du terrain partout, y compris en Europe.

Par ailleurs, l'Union européenne est plus difficile à gouverner à 27 qu'à 15.

Dans cette période troublée, le moteur franco-allemand semble plus indispensable que jamais, comme l'illustre la crise des dettes souveraines.

Peu à peu, l'idée s'impose qu'il doit prendre un nouvel élan.

Le président français Emmanuel Macron prend l'initiative. Le 26 septembre 2017, à la Sorbonne, il propose un « nouveau traité de coopération » entre la France et l'Allemagne, en prélude à une relance européenne.

LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

LE 22 JANVIER 2018,
DATE DU 55^E ANNIVERSAIRE
DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE,

le président Emmanuel Macron et la chancelière Angela Merkel annoncent la rédaction d'un nouveau traité franco-allemand. Ils entendent adapter la coopération bilatérale aux défis du XXI^e siècle.

Ils précisent leurs objectifs en juin : convergence économique, sociale et fiscale, coopération transfrontalière, langue du partenaire.

L'ambition est de bâtir une Union européenne démocratique, souveraine, unie et compétitive, capable de surmonter les défis « existentiels » qu'elle traverse.

Le traité franco-allemand « de coopération et d'intégration » est signé à Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019. Il entre en vigueur un an plus tard.

Il ne remplace pas le traité de l'Élysée, qui reste la base de la coopération franco-allemande. Il l'approfondit en renforçant la convergence entre les deux pays.

Il ouvre également une nouvelle ère. La réconciliation actée, la construction de l'avenir européen commun devient le principal horizon de la coopération franco-allemande.



« SOUS L'ŒIL VIRTUEL DE CHARLEMAGNE »

22 janvier 2019, salle du couronnement de l'Hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle : signature du traité d'Aix-la-Chapelle « sous l'œil virtuel de Charlemagne » (Norbert Lammert). L'empereur carolingien avait fait d'Aix-la-Chapelle sa capitale. Il évoque symboliquement un « ancêtre commun » (son empire englobait la majeure partie de la France et de l'Allemagne actuelles) et un précurseur de l'Europe.



LE RÔLE INÉDIT DES PARLEMENTS

Le 22 janvier 2018, Bundestag et Assemblée nationale votent une résolution identique « pour un nouveau traité de l'Élysée ». Ils préparent également un accord parlementaire visant à « renforcer le rôle des assemblées dans la coopération franco-allemande ». Un groupe de travail commun organise débats et auditions de la société civile. L'accord est adopté en 2019.



EN SAVOIR PLUS

DE NOUVEAUX OUTILS

DE COOPÉRATION

EN SIGNANT LE TRAITÉ
D'AIX-LA-CHAPELLE,

l'Allemagne et la France ont défini 15 chantiers de coopération prioritaires. 13 projets thématiques s'y sont ajoutés en mai 2021.

Ils ont créé des outils qui permettent à chacun d'échanger avec des partenaires du pays voisin. Ces formats participatifs, souples et innovants invitent à construire des embryons d'Europe.

L'objectif est de rapprocher les citoyens des deux pays. Et de leur faire percevoir la valeur ajoutée de l'intégration européenne, à rebours de l'image lointaine et bureaucratique qui colle à la peau de l'Union.



L'EUROPE PAR LES PROJETS DE TERRAIN : LE FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND

« Quiconque souhaite s'impliquer dans les relations franco-allemandes peut compter sur nous ». Le Fonds citoyen franco-allemand, lancé en 2020, est géré par l'OFAJ*. Il finance des projets franco-allemands et européens de toutes tailles : associations, festivals, séjours d'études, etc. Il offre des conseils gratuits aux porteurs de projets et propose une plateforme en ligne pour identifier des partenaires sur l'autre rive du Rhin. Budget annuel : 5 millions d'euros (2022).

*Office franco-allemand pour la jeunesse



EN SAVOIR PLUS



L'EUROPE PAR LES ÉLUS : L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Née en mars 2019, elle fait de l'Assemblée nationale et du Bundestag des acteurs clés de la coopération franco-allemande. Composée de 50 députés français et de 50 députés allemands, elle se réunit deux fois par an (ici à Strasbourg, en 2020). Son rôle : veiller à l'application des traités franco-allemands, superviser l'application des décisions des conseils des ministres bilatéraux, œuvrer à la convergence. Ses groupes de travail œuvrent à l'harmonisation : droit des affaires, innovations de rupture, migration, Pacte vert pour l'Europe, etc.

L'EUROPE PAR LA RÉFLEXION PARTICIPATIVE : LE FORUM POUR L'AVENIR FRANCO-ALLEMAND

Alimentation, développement durable, économie circulaire : les transformations sociétales actuelles n'ont pas de modèle. Mais l'on voit émerger des solutions locales, innovantes, « de terrain ». Créé en 2020, le Forum pour l'avenir franco-allemand offre une plateforme de réflexion participative aux acteurs locaux, experts scientifiques et administrations. Ses membres (une quarantaine, renouvelés à chaque thématique) se réunissent pour apprendre les uns des autres. Ils adressent des recommandations au Conseil des ministres franco-allemand et aux parlementaires.

DES ESPACES COMMUNS

LIENS, CONVERGENCE, INTÉGRATION

LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE PROMEUT UNE « INTÉGRATION » QUI VA AU-DELÀ DE LA « COOPÉRATION » ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE.

Il institutionnalise le Conseil des ministres franco-allemand, inauguré en 2004, et le dote d'un programme pluriannuel.

Il vise l'émergence d'une zone économique dotée de règles communes. Il incite à harmoniser le droit des affaires et à coordonner les politiques économiques. Il a permis la création d'un Conseil franco-allemand d'experts économiques.

Sur le marché de l'emploi, il encourage la mobilité via l'apprentissage de la langue du voisin. Il vise aussi la mise en relation des jeunes talents.

La jeunesse est l'une de ses priorités. Cela passe par l'extension des programmes de mobilité de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et la création de plateformes médiatiques.

Il prévoit aussi la création d'un groupe d'experts franco-allemand sur « l'avenir du travail », associant les partenaires sociaux.



LA CULTURE SUR UN PLATEAU

Du traité d'Aix-la-Chapelle sont nées en avril 2021 deux plateformes numériques franco-allemandes pour les jeunes : la Collection européenne d'ARTE et de ses partenaires, et le projet ENTR (Deutsche Welle, France Médias Monde) sur des sujets d'actualité européenne.



LA LANGUE, UNE CLÉ

Fin 2022, l'Allemagne et la France ont présenté une stratégie pour relancer l'apprentissage de la langue du voisin, en baisse lente mais continue. Ses priorités : démocratiser l'apprentissage, l'offrir de la maternelle au supérieur, encourager les rencontres physiques et numériques, soutenir les enseignants et leur mobilité, miser sur l'innovation numérique et pédagogique. Les régions frontalières ont vocation à devenir le modèle d'une Europe plurilingue.



EN SAVOIR PLUS



LE TRAIN RELIE LES EUROPÉENS

Communications, énergie, transports : l'axe franco-allemand est un nœud stratégique pour le développement de réseaux transeuropéens. Depuis la fin des années 2000, des trains à grande vitesse (TGV/ICE) relient Paris à Cologne, Francfort ou Munich. Fin 2023 s'ajoutera une liaison directe Paris-Berlin en environ sept heures. Parallèlement, les trains de nuit sont relancés entre Paris et Berlin et à travers toute l'Europe grâce au réseau Trans Europe Express. Dans la zone transfrontalière, des réunions d'experts sont prévues concernant les liaisons Colmar-Fribourg-en-Brisgau et Rastatt-Haguenau.

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

UN LABORATOIRE DE L'EUROPE

VIVRE PRÈS D'UNE FRONTIÈRE EST SOURCE D'OPPORTUNITÉS,

mais aussi de blocages. C'est pourquoi la coopération transfrontalière est un laboratoire de l'intégration européenne. Et une priorité pour l'Union européenne, qui l'encourage via le programme Interreg ou les groupements européens de coopération territoriale (GECT).

Entre la France et l'Allemagne, la coopération transfrontalière connaît actuellement un nouvel essor. C'est l'une des priorités du traité d'Aix-la-Chapelle. Un Comité franco-allemand de coopération transfrontalière (CCT) a été créé pour éliminer les obstacles de la vie quotidienne.

Pionniers, les deux pays avaient déjà initié le premier Eurodistrict en 2005. Ils partagent aujourd'hui quatre Eurodistricts (Strasbourg-Ortenau, SaarMoselle, Région Freiburg-Centre et Sud alsace, PAMINA), qui se sont organisés en GECT.

Bilinguisme, mobilité, emploi, apprentissage, police, gestion sanitaire : les 450 kilomètres de la frontière franco-allemande ont vocation à devenir un concentré et un modèle d'Europe.



LE COMITÉ FRANCO-ALLEMAND DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CCT)

Remboursement des soins de santé, apprentissage, fiscalité des allocations d'activité partielle, télétravail, soutien aux entreprises : créé en 2020, le CCT apporte des solutions concrètes aux difficultés juridiques et pratiques que les frontaliers rencontrent dans leur vie quotidienne. Quitte à déroger au droit national. Cet « atelier d'expérimentation » s'est mobilisé pendant la crise sanitaire pour organiser la coopération transfrontalière. Face à la crise du gaz, il cherche aussi des réponses communes. Il est composé de représentants de l'État, des collectivités territoriales frontalières et de parlementaires des deux pays. Ses recommandations alimentent le Conseil des ministres franco-allemand.



EN SAVOIR PLUS



DES TERRITOIRES DANS LA PANDÉMIE

Au printemps 2020, la pandémie a activé des réflexes de repli. Mais les frontaliers ont vite réagi pour rétablir les ponts entre les deux rives du Rhin. Témoins, le soulagement affiché lors du déconfinement et la création d'un centre de dépistage frontalier à Sarrebruck.



COOPÉRATION POUR LA SÉCURITÉ

Patrouilles franco-allemandes, compagnie de gendarmerie fluviale sur le Rhin, Centre franco-allemand de coopération policière et douanière (CCPD) : la coopération en matière de sécurité est ancienne et en constante progression.

L'EUROPE, HORIZON DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

POUR UNE EUROPE FORTE,
UNIE ET SOUVERAINE

LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE FAIT D'UNE EUROPE « UNIE, EFFICACE, SOUVERAINE ET FORTE » L'HORIZON DE LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE.

Il annonce une collaboration accrue en matière de politique européenne.

Il systématise certaines pratiques : les consultations bilatérales avant les échéances européennes, la recherche de positions communes et les prises de paroles coordonnées entre ministres des deux pays.

Il promet davantage de coordination dans la transposition des directives européennes.

Par ailleurs, il renforce la concertation franco-allemande dans les instances internationales.

Aux Nations unies, par exemple, l'Allemagne et la France veulent unifier et promouvoir les positions de l'Union européenne.

En 2019-2020, Paris et Berlin y ont œuvré au lancement d'une Alliance pour le multilatéralisme.

Enfin, selon le traité, l'admission de l'Allemagne comme membre permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU est « une priorité de la diplomatie franco-allemande ».



POSITIONS COMMUNES

Le président Emmanuel Macron et le chancelier Olaf Scholz lors d'une réunion de l'OTAN en 2022. En matière de politique étrangère et de défense, le traité d'Aix-la-Chapelle prévoit que les deux pays « se consultent afin de définir des positions communes sur toute décision importante touchant (les) intérêts communs et d'agir conjointement dans tous les cas où ce sera possible ».



DES VITRINES DE L'EUROPE À TRAVERS LE MONDE

En juin 2021, le premier institut culturel franco-allemand, « Kultur Ensemble » a ouvert à Palerme (Italie). D'autres sont prévus à Rio de Janeiro (Brésil), Erbil (Kurdistan) et Bichkek (Kirghizistan). La France et l'Allemagne veulent aussi « co-localiser » leurs instituts culturels à Cordoba (Argentine), Atlanta (États-Unis), Glasgow (Royaume-Uni), Minsk (Biélorussie) et Ramallah (Territoires palestiniens).

LA DÉFENSE EUROPÉENNE

PLUS D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE
ET DE CAPACITÉS D'ACTION

INTENSE ET ANCIENNE,

la coopération militaire entre la France et l'Allemagne se déploie au sein d'institutions bilatérales et du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS).

Depuis 1999, elle joue aussi un rôle moteur dans le développement de la Politique de sécurité et de défense commune (PESD) de l'Union européenne (UE). Elle a contribué à son renforcement depuis 2016, en complément de l'OTAN.

Elle passe par des Coopérations structurées permanentes (CSP), l'Initiative européenne d'intervention (IEI) ou encore le Fonds européen de la défense.

Depuis 2019, le traité d'Aix-la-Chapelle renforce la convergence franco-allemande en vue de consolider cette défense européenne.

Ses priorités : renforcer la capacité d'action, investir pour combler les lacunes capacitaires, instaurer une culture commune, opérer des déploiements conjoints, favoriser la compétitivité industrielle.

En 2022, la Boussole stratégique de l'UE, initiative allemande d'emblée étroitement concertée avec la France, a été adoptée sous la présidence française du Conseil de l'UE.



L'ESCADRON FRANCO-ALLEMAND DE TRANSPORT TACTIQUE C130J

Créée en 2021 et unique en Europe, cette unité mixte accélère l'intégration des forces aériennes françaises et allemandes. Le travail en binôme y est la règle, des missions de transport (ravitaillement, sauvetage, évacuation, protection) à la maintenance des appareils. Objectif : se porter assistance en cas de crise, et créer une culture opérationnelle commune. L'unité, basée à Evreux (Eure), atteindra une capacité de 260 militaires et civils et de dix avions d'ici 2024.



DES INSTITUTIONS COMMUNES

Socle de la coopération militaire bilatérale depuis 1989, la Brigade franco-allemande (BFA) (photo) compte 5 600 soldats répartis dans les deux pays. Elle participe à de nombreuses opérations au sein des forces de l'OTAN et de l'UE : Bosnie (SFOR), Afghanistan (ISAF), Kosovo (KFOR). L'Allemagne et la France coopèrent également au sein de l'Eurocorps (créé en 1992), de l'École franco-allemande du Tigre (EFA), du centre de formation franco-allemand de contrôleurs aériens avancés (CFAA, Nancy), de la force navale franco-allemande (FNFA) et via l'échange et la formation conjointe d'officiers.



COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

Après l'avion A400M, Paris et Berlin coopèrent sur plusieurs projets industriels, dont :

- le système de combat aérien du futur (SCAF) : ce chasseur de sixième génération (photo) doit remplacer le Rafale et l'Eurofighter d'ici 2040 (avec l'Espagne)
- le Main Ground Combat System (MGCS) : il doit remplacer les chars Leopard 2 et Leclerc au milieu des années 2030
- l'Eurodrone MALE de reconnaissance de moyenne altitude (avec l'Espagne et l'Italie).

UNE VISION STRATÉGIQUE

POUR L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

L'INDUSTRIE EUROPÉENNE EST CONFRONTÉE À DES DÉFIS VITAUX.

D'une part, l'avance technologique des géants américains et chinois menace sa compétitivité.

D'autre part, des dépendances stratégiques fragilisent sa souveraineté. Les pénuries de médicaments, de semi-conducteurs et d'énergie l'ont illustré depuis 2020.

La France et l'Allemagne y répondent en donnant de nouvelles impulsions à la coopération industrielle européenne.

Dès 2019, un « Manifeste franco-allemand pour l'industrie » proposait la création d'un « Airbus des batteries » ainsi qu'une réforme du droit européen de la concurrence pour permettre l'émergence de « champions européens ».

Les chantiers se sont multipliés grâce au traité d'Aix-la-Chapelle. Portés par une dynamique d'innovation, Paris et Berlin misent sur les projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC).

Ils ont également accompagné la réforme de la politique industrielle européenne.



L'EUROPE SPATIALE

L'Agence spatiale européenne (ESA), incarnée par les astronautes français Thomas Pesquet (g.) et allemand Matthias Maurer (dr.), est financée à environ 45 % par Paris et Berlin (2022). Le secteur spatial est une priorité du traité d'Aix-la-Chapelle et du plan de relance européen.

UN OUTIL CLÉ : LE « PIIEC »

Les PIIEC (projet important d'intérêt européen commun) sont des coopérations industrielles regroupant plusieurs pays européens dans des secteurs stratégiques. Ils peuvent recevoir des subventions massives en marge des règles de la concurrence. C'est l'instrument privilégié pour maintenir l'Europe dans la course technologique. France et Allemagne coopèrent au sein de PIIEC portant sur l'hydrogène, la microélectronique et la connectivité ainsi que les services d'informatique en nuage de nouvelle génération (« cloud »). La santé et la mobilité sont également des domaines envisagés.

UN « AIRBUS DES BATTERIES »

Une usine-pilote de batteries lithium-ion est en construction depuis 2020 à Nersac (Charente). Ce projet franco-allemand phare se veut l'amorce d'une filière européenne des batteries, capable de concurrencer la Corée du Sud, la Chine et le Japon. Selon le consortium ACC (Stellantis, TotalEnergie, Mercedes-Benz), la production en série doit démarrer à Douvrin (Pas-de-Calais) et Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat) en 2023. Les batteries sont un domaine clé pour l'avenir de l'industrie automobile.

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE FIGURENT PARMIS LES ENJEUX MAJEURS DU XXI^E SIÈCLE.

La décennie 2020 s'annonce comme une décennie de transformations.

Face à ces défis, l'Allemagne et la France collaborent pour faire de l'Europe un continent pionnier de la neutralité carbone, et un espace compétitif et souverain dans le domaine numérique.

Elles plaident pour une mise en œuvre ambitieuse du Pacte vert européen, notamment au moyen d'un prix minimum du carbone et du développement des énergies renouvelables.

Elles soutiennent l'élaboration d'une législation européenne sur les marchés et sur les services numériques, ainsi que la mise en place d'une identité numérique dans le respect de la souveraineté européenne.

Elles encouragent l'innovation, mais insistent sur le respect de l'éthique dans la société numérique.

En 2020, elles ont joué un rôle moteur dans l'adoption de la Déclaration de Berlin sur la société numérique et une administration numérique basée sur des valeurs.



GAIA-X, LE CLOUD SOUVERAIN EUROPÉEN

Qui dit « cloud » pense à Google, Microsoft ou leurs équivalents asiatiques. Mais cette dépendance envers des géants étrangers est risquée. En 2020, la France et l'Allemagne ont donc lancé le cloud européen GAIA-X : une infrastructure de données sécurisée, berceau d'un « écosystème ouvert ». Les données y seront rassemblées et partagées en toute confiance, en respectant les critères les plus élevés en matière de souveraineté numérique. Avec ses 22 membres fondateurs, GAIA-X aura aussi pour rôle de promouvoir l'innovation.



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

Santé, robotique, développement d'assistants conversationnels, analyse de discours en ligne, conduite automatisée, cryptographie : 20 projets de recherche en intelligence artificielle se partageront 12 millions d'euros dans le cadre d'un appel d'offres lancé par l'Allemagne et la France en 2020-2021. Un deuxième appel a été publié en 2022. Paris et Berlin ont également créé un réseau franco-allemand de recherche et d'innovation en intelligence artificielle.



VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Face à l'urgence climatique, l'Allemagne et la France soutiennent le Pacte vert pour l'Europe et les technologies propres telles que l'hydrogène vert. Elles coopèrent dans ce domaine au sein d'un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) baptisé « Hy2Tech ». Ce groupement de 35 entreprises de 15 pays bénéficie de subventions pouvant atteindre 5,4 milliards d'euros. Il couvre presque toute la chaîne de valeur de l'hydrogène, de la production aux applications. Il devrait générer 20 000 emplois en Europe.

LA SOLIDARITÉ EN ACTION

FACE AUX CRISES

COVID-19, GUERRE EN UKRAINE, INFLATION, CRISES ÉNERGÉTIQUE OU CLIMATIQUE, ETC. :

L'Europe traverse sa période la plus houleuse depuis des décennies.

Mais ce sont souvent les crises qui font progresser l'Europe.

Face à la pandémie, la coopération européenne a permis la mutualisation de ressources médicales, l'achat collectif de vaccins et le retour de la liberté de circulation (concertation, certificat numérique). Elle a amorti le choc économique pour les travailleurs, les entreprises et les États.

Paris et Berlin ont joué un rôle moteur dans cette résilience. Ils ont défendu ensemble le plan de relance européen « NextGenerationEU » de 750 milliards d'euros. Un plan inédit par son montant et son mécanisme d'endettement commun.

L'Allemagne et la France affichent la même détermination à sortir des crises « par le haut » sur des sujets complexes comme le climat ou la crise énergétique.

Elles partagent cette conviction profonde : face aux crises, il faut davantage d'Europe.



FACE À LA PANDÉMIE

Printemps 2020. Un patient français atteint d'une forme sévère de Covid-19 est transféré de Metz vers l'hôpital universitaire de Dresde en avion-ambulance. La solidarité a remédié à la saturation des hôpitaux dans l'est de la France.



SUR LE FRONT DU CLIMAT

Le climat est l'une des priorités du plan de relance européen adopté en 2020 sur proposition franco-allemande. Mais la solidarité passe aussi par les liens sur le terrain : à l'été 2022, des pompiers allemands se sont portés volontaires pour aider leurs collègues français face aux gigantesques incendies en Gironde et dans les Landes.



LA GUERRE EN UKRAINE

La France et l'Allemagne sont des piliers de la réponse de l'Union européenne à l'agression de l'Ukraine par la Russie, à travers des sanctions contre Moscou et une vaste solidarité diplomatique, humanitaire, économique, financière et militaire envers l'Ukraine. Elles sont aussi à l'avant-garde pour trouver des solutions communes à la crise énergétique.

L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

L'ALLEMAGNE, LA FRANCE ET L'AVENIR DE L'EUROPE

QUELLE EUROPE DANS 10 ANS ? 20 ANS ?

En 2021-2022, la Conférence sur l'avenir de l'Europe a donné la parole aux 450 millions d'Européens. Elle a recueilli 40 000 contributions qui ont débouché sur 49 propositions et 325 mesures.

Les répondants ont exprimé des attentes concernant le quotidien, les transitions écologique et numérique, l'inclusivité de la société ou le fonctionnement des institutions.

Des questions ont surgi : pour se moderniser, l'Union européenne (UE) doit-elle prendre plus de décisions à la majorité qualifiée ?

Le président Macron et le chancelier Scholz y sont favorables. Le Parlement européen a adopté en juin 2022 une résolution pour aller vers plus d'Europe en matière de santé, d'énergie, de défense ou de politiques socioéconomiques.

Le changement d'ère géopolitique a aussi relancé la question des frontières de l'UE. L'Ukraine et la Moldavie sont candidates à l'adhésion depuis juin 2022. Les pays des Balkans occidentaux y aspirent également.



QUELQUES PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONFÉRENCE POUR L'AVENIR DE L'EUROPE

- Octroyer au Parlement européen un droit d'initiative législative
- Garantir l'accès à des soins de santé abordables et de qualité
- Promouvoir des moyens durables de parvenir à une souveraineté énergétique européenne
- Assurer l'unification numérique de l'UE
- Coopérer à l'échelon européen pour renforcer la cybersécurité



ALLEMANDS ET FRANÇAIS : LEUR PERCEPTION DE L'EUROPE

L'Europe divise davantage les Français que les Allemands, selon un sondage Eurobaromètre (été 2022). En Allemagne, 50 % des sondés ont une image positive de l'UE, 37 % une image neutre et 13 % une mauvaise image. En France, 36 % en ont une image positive, 36 % une image neutre et 27 % une image négative.

QUELLES PERSPECTIVES ?

LE MOT DE L'AMBASSADEUR



QUESTIONS

À HANS-DIETER LUCAS,
ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne
en France depuis 2020

QUEL RÔLE LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE PEUT-ELLE JOUER FACE AUX CRISES CONTEMPORAINES ?

Les crises actuelles placent l'Union européenne face à des défis immenses et inédits, tels que le retour de la guerre en Europe et le changement climatique. En tant qu'Européens, nous ne surmonterons ces défis qu'ensemble. Comme durant les décennies qui ont suivi la signature du traité de l'Élysée, l'Allemagne et la France portent une responsabilité particulière pour renforcer l'unité et la capacité d'action de l'Europe. Notre objectif commun est une Europe solidaire, durable et souveraine.

QUE SOUHAITER AUX FRANÇAIS ET AUX ALLEMANDS POUR LES 60 ANS DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE ?

Je souhaite qu'Allemands et Français tirent des 60 années de coopération passée la certitude que l'action conjointe et l'échange ouvert viennent à bout des plus grandes crises. Nous l'avons toujours prouvé à travers le partenariat mature qui est le nôtre même si, à chaque nouveau défi, la situation apparaît au départ complètement bloquée. Pour cette raison même, le tandem franco-allemand restera déterminant pour notre avenir. Pour les 60 ans qui viennent, je souhaite tout particulièrement que les jeunes de nos deux pays prennent conscience de ce potentiel et qu'ils s'engagent pour perpétuer ce partenariat majeur qui est le nôtre.

CONCLUSION

LE 22 JANVIER 2023,
LE TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE FÊTE SES 60 ANS.

L'âge de la maturité.

Celui des « vieux couples ». Ils se connaissent tellement par cœur que les disputes ne virent plus au drame. On dialogue. On règle les problèmes. C'est la routine.

Au fil des années, on s'est découvert. On a appris à intégrer la perspective de l'autre. On peut être fier de ce que l'on a construit ensemble.

Face aux tempêtes dehors ou aux désaccords dedans, on se concerta toujours. On est déterminé à faire grandir cette maison commune pour les générations futures.

Le traité d'Aix-la-Chapelle ouvre de nouveaux horizons pour une entente toujours plus forte et plus productive. C'est un atout quand les temps sont durs !

Mais attention à ne pas tomber dans la lassitude, ni dans l'« illusion de la proximité ». Entretien la flamme ! Restons curieux de la langue de l'autre !

60 ans est un bel âge pour les bâtisseurs d'Europe !

Pour aller plus loin

Un ensemble de vidéos complète cette brochure :



Références

- Joseph Rovan, « L'Allemagne de nos mérites », in : *Esprit* n° 115, octobre 1945
- Cécile Calla, Claire Demesmay, *Que reste-t-il du couple franco-allemand ?*, La Documentation Française, 2013
- Hélène Miard-Delacroix, Andreas Wirsching, *Ennemis héréditaires ? Un dialogue franco-allemand*. Paris, Fayard, 2020
- François Mitterrand, *De l'Allemagne. De la France*, Odile Jacob, 1996

Remerciements

Allemagne Diplomatie remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette brochure, en particulier l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Conception graphique

Marion Jolly

Conception et texte

Anne Lefebvre,
Allemagne Diplomatie

Correction et relecture

Marianne Floc'h,
Patricia Vivo-Lemaire,
Ambassade d'Allemagne

Cette brochure est la transposition de l'exposition « France-Allemagne: construire l'Europe »
(2023), présentée par Allemagne Diplomatie à l'occasion du 60e anniversaire du traité de l'Élysée.

Cette exposition peut être empruntée gratuitement.

Retrouvez les modalités d'emprunt et notre catalogue sur notre site internet, www.allemaeenfrance.de, à la rubrique « Expositions ».

Crédits photos

© OFAJ/DFJW; © Bundesbildstelle, Bonn 1964/1964; © OFAJ/DFJW - Gérard Bernier; © Ambassade d'Allemagne en France/ Michael von Aulock; © picture-alliance / dpa | dpa; © picture alliance / UPI | UPI | picture-alliance / dpa | UPI; © picture-alliance / dpa | AFP; © picture-alliance / akq-images | akq-images; © picture alliance / dpa-tmn | Wolfgang Eilmes; © picture alliance / dpa | Heinrich Sanden; © picture-alliance/ dpa | epa AFP; © picture-alliance/ dpa/dpaweb | epa Srdjan Suki; © picture alliance / abaca | Liewig Christian © picture alliance / Xinhua News Agency | Rit Heize; © picture alliance / dpa | Ian Langsdon; © picture alliance / CHROMORANGE | Udo Herrmann; © picture alliance / | - ; © picture alliance/United Archives | Sven Simon; © picture alliance / imageBROKER | dirk enters; © picture alliance / imageBROKER | Egon Bömsch; © picture alliance/dpa/dpa-Zentralbild | Robert Michael; © picture alliance/dpa/MAXPPP | Sébastien Muylaert; © picture alliance / Geisler-Fotopress | Dwi Anoraganingrum/Geisler-Fotop; © picture alliance / Geisler-Fotopress | Christoph Hardt/Geisler-Fotopress; © picture alliance / SvenSimon | Malte Ossowski/SVEN SIMON © picture alliance/dpa | Kenzo Tribouillard; © picture alliance / Zoonar | Oleksandr Latkun; © picture alliance / CHROMORANGE | Markus Mainka; © picture alliance / Markus Mainka | Markus Mainka; © picture alliance / Zoonar | GRAZVYDAS JANUSKA; © picture-alliance/ dpa | Martin Schutt; © picture alliance/dpa | Oliver Dietze; © picture alliance / abaca | Antoine; © picture alliance / abaca | Blondet Eliot/ABACA; © picture-alliance / dpa/dpaweb | Peer Grimm; © picture alliance / dpa | Rainer Jensen; © picture alliance / Zoonar | Channel Partners; © picture alliance / Zoonar | Patrick Daxenbichler; © picture alliance/dpa | Andreas Hönig; © picture alliance / Winfried Rothermel | Winfried Rothermel; © picture alliance / ZUMAPRESS.com | Sadak Souici; © picture alliance/dpa/BELGA | Laurie Dieffembacq; © picture alliance/dpa | Bernd von Jutrczenka; © picture alliance / Zoonar | Patrick Daxenbichler; © picture alliance / Zoonar | Aleksandr Khakimullin; © picture alliance / Zoonar | Alexander Limbach; © picture alliance / Zoonar | benis arapovic; © picture alliance / Rupert Oberhäuser | Rupert Oberhäuser; © picture alliance/dpa | Philipp von Ditturth; © picture alliance / Photoshot | -; © picture alliance/dpa | Philipp Schulze; © picture alliance/dpa/MAXPPP | Sadak Souici / Le Pictorium; © picture alliance / Zoonar | Cigdem Simsek

ALLEMAGNE DIPLOMATIE VOUS PROPOSE

- ✓ des informations sur l'Allemagne et les relations franco-allemandes
- ✓ une newsletter « Nouvelles d'Allemagne »
- ✓ des informations en continu sur Facebook, Twitter, Instagram et YouTube
- ✓ des conférences et animations de groupe
- ✓ des expositions temporaires et un service de prêt
- ✓ un accueil personnalisé du public
- ✓ des supports pédagogiques
- ✓ un fil culturel Twitter @KulturEnFrance

RETROUVEZ-NOUS SUR



www.allemaeenfrance.diplo.de

f Ambassade d'Allemagne en France

t @AllemagneDiplo
@AmbDEenFR
@KulturEnFrance

@ allemagnediplo

@allemagnediplo

Allemagne Diplomatie

Service des Relations publiques et des Médias
de l'ambassade d'Allemagne en France
31 rue de Condé, 75006 Paris | Tél. : 01 44 17 31 31

Horaires d'ouverture :
Lundi à jeudi : 9h30-16h30
Vendredi : 9h-13h

